



Ecole des Sources

Ecole publique des Sources
Route d'Ancy
69210 Savigny
tel : 04 74 01 13 51
Mél : elementaire.savigny@laposte.net
<http://ecole-sources.laclass.com>

Compte-rendu du conseil d'école du 2 Mars 2009

Séance ouverte à 18 h 15.

Présents : -Pour la municipalité : Me Laurent (Conseillère municipale).
-Pour les parents : Mes Dumas, Philibert ; Mrs Brochier, Truant (Titulaires) ;
Me Bizon (suppléant M. Capdepon) ; Mmes De Freitas, Dubos
(suppléantes invitées).
-Pour les enseignants : Mes Guyot, Perrussel ; Mrs Bellynck, Amblard, Lagrange
(directeur).
Dden : Mr Vial.
Excusés : - Mr Martinon (Maire), Mme Cutzach (Conseillère).
Absent : -

Ordre du jour :

- 1- Questions des représentants des parents.**
- 2- Rentrée 2009 : préparation.**
- 3- Budget municipal 2009 : subventions et travaux.**
- 4- Projets : classe transplantée, sorties scolaires.**

Pour information

Pour information

Pour consultation et avis

Pour consultation et accord

Préambule :

- Mr Amblard assure la prise de notes au cours de cette réunion.
 - Les personnes présentes **approuvent à l'unanimité le compte-rendu du conseil d'école en date du 6 novembre 2008.**
 - Mr Lagrange informe le conseil que les évaluations CM2 se sont déroulées normalement et qu'une information sur les résultats a été donnée aux parents des élèves concernés. Il ne souhaite donc pas redonner ces informations ce jour. Il précise néanmoins que le conseil des maîtres a fait parvenir au Ministre de l'Education Nationale une lettre sur les points à revoir concernant ces évaluations, en particulier le moment de leur passage. Les évaluations CE1 se dérouleront du 25 au 30 mai 2009.
 - Les maîtres rappellent, suite à un nombre de congés plus important que d'habitude pris durant le temps scolaire, que ce type de congés doivent être évités le plus possible et qu'ils ne sont pas justifiables. Les enseignants ne feront pas rattraper les cours ni ne donneront le travail à l'avance dans ces cas-là.
 - Les maîtresses de CP/CE1 rappellent aussi aux parents de leur classe que l'activité piscine est obligatoire et qu'un certificat médical est nécessaire pour ne pas y participer.
 - Les enseignants rappellent une nouvelle fois que les rendez-vous doivent être demandés, dans la mesure du possible, à l'avance par l'intermédiaire du cahier de liaison.
 - Mr Lagrange propose au Conseil le report des cours du vendredi 22 mai (Ascension) au mercredi 20 mai. Cette demande est à envoyer à l'Inspecteur d'Académie avant le 24 avril 2009. Les trois écoles de Savigny vont faire cette demande et la municipalité a donné son accord de principe. La proposition est donc soumise au vote.
Résultats : pour le report : 12 contre le report : 0
- Une lettre demandant le report sera donc envoyé à l'Inspectrice le plus rapidement possible.

1-Questions des représentants des parents :

Mr Lagrange n'a éliminé aucune question des parents pour ce Conseil, malgré le nombre important de celles-ci. Mais il rappelle aux parents délégués que les questions posées en Conseil d'Ecole doivent être représentatives et émaner d'un nombre suffisant de parents. Les questions individuelles ou personnelles doivent dans la mesure du possible être traitées directement avec les personnes concernées.

- ***Les récréations sont-elles toujours différenciées ?***

Oui. Mais le rythme de travail des enfants oblige parfois l'enseignant à décaler sa récréation, ce qui explique qu'il peut y avoir chevauchement des récréations. Dans ce cas, les enseignants font preuve de plus de vigilance et veillent au mieux à ce que les jeux des grands ne soient pas un danger pour les petits.

- ***Les enfants se lavent-ils les mains avant la cantine ?***

Impossible de leur faire laver en sortant de classe pour le premier service mais il semble que les enfants se lavent systématiquement les mains avant d'entrer dans le réfectoire. Question à faire remonter à l'association qui gère la cantine.

- ***Aide personnalisée : quel bilan aux parents ? Combien d'enfants concernés ? Bilan général ?***

Pour rappel, cette aide s'est mise en place à la rentrée 2008 et concerne les enfants en difficultés passagères. Il faut donc laisser le système se mettre en place avant de pouvoir en tirer un bilan correct.

Il n'est pas fait de bilans systématiques aux parents sur les effets de cette aide d'une part parce que parfois l'aide concerne une notion qui ne sera pas forcément évaluée à la fin de l'aide (les enseignants continuent leur programme parallèlement), d'autre part car parfois les notions abordés ne sont pas mesurables (méthodologie, lecture, etc.). Néanmoins les enseignants sont à la disposition des parents pour les informer si besoin.

Le nombre d'enfants concernés est d'une dizaine en moyenne par classe ; il faut rappeler que cette aide est ponctuelle et traite des difficultés passagères : cela explique le nombre d'enfants en bénéficiant.

Il ne sera par contre pas fait de nouvelle information sur cette aide d'ici la fin de cette année scolaire.

- ***Remplacement des professeurs absents ?***

Cela n'est pas du ressort du Conseil des maîtres. Les enseignants proposent que cette question soit traitée hors Conseil.

- ***Communication électronique : renouveau du site d'école ? Information aux parents par courriels ?***

Mr Lagrange informe le Conseil que le site de l'école élémentaire vient d'être complètement remodelé et est accessible maintenant via l'adresse suivante : <http://ecole-sources.laclassed.com>. Ce nouveau site donne plus de souplesse de gestion puisqu'il permettra à des « rédacteurs » de proposer des articles à l'administrateur du site (Mr Lagrange pour l'instant). Il donne aussi la possibilité à différentes organisations de gérer directement leur page ou à des parents d'aider les enseignants à alimenter leur page « classe ». Mr Lagrange ne voit pas d'utilité quant à l'harmonisation avec la maternelle, d'autant plus que les deux sites n'utilisent pas le même logiciel.

En ce qui concerne l'information par courriels, Mr Lagrange a déjà tenté l'expérience. Celle-ci ne fut pas fructueuse pour diverses raisons : d'une part, certaines familles n'ont pas d'adresse courriel ou ne souhaitent pas la communiquer, d'autre part l'information « papier » étant la seule touchant toutes les familles, le courriel est redondant et alourdit la tâche. Mais pour autant, l'idée n'est pas abandonnée.

- ***Restructuration de la BCD.***

Le projet de BCD est un projet de l'école maternelle auquel l'école élémentaire participera si nécessaire. Pour l'instant, la restructuration du pôle informatique est prioritaire : l'organisation de la salle dépendra donc de cette installation.

- ***Participation de la communauté éducative au projet d'école, B2i ?***

Mr Lagrange rappelle que les différents points cités restent encore propres à l'équipe pédagogique et ne nécessitent pas obligatoirement une réflexion au-delà de cette équipe. Cependant, l'équipe pédagogique n'hésitera pas si nécessaire à faire appel à une équipe élargie et à utiliser toutes les aides et bonnes volontés.

- ***Classe transplantée en 09/10 : création d'une commission avec les parents concernés ?***

Ce point sera traité dans la dernière partie du Conseil.

- ***Intervention d'une association dans le cadre du projet « l'Europe à l'école » ?***

A ce jour, l'équipe enseignante axe son effort sur la mise en place des nouveaux programmes, sur le travail et la réussite des enfants. Elle ne souhaite donc pas s'engager dans d'autres projets cette année.

- Questions à la mairie :

- o Intervention de la gendarmerie dans le cadre du lancement du pedibus pour informer et former les parents, les enfants. Les enseignants précisent qu'ils font déjà de l'information à la sécurité en particulier au cycle 3 mais sont d'accord pour réfléchir à ce type de partenariat pour l'année prochaine.

- Intervention inopinée de la gendarmerie aux sorties d'école afin de rappeler les règles élémentaires du code de la route : La municipalité note la demande.
- Mise en place d'une boîte aux lettres dévolue au Comité des parents : la municipalité étudie un repositionnement des différentes boîtes aux lettres actuellement et note la demande.
- Demande d'extension de la barrière de sécurité jusqu'à la maternelle.
- Repenser l'emplacement et la sécurisation de l'abri vélo.
- Mettre un portail pour interdire l'accès sous les deux classes côté sud-ouest : la mairie répond qu'il existe un problème d'évacuation en cas de danger à cet endroit mais va réfléchir à une solution (un portillon s'ouvrant sur l'extérieur par exemple).
- Sécurisation du pédibus : la municipalité informe que cela devrait être budgétisé.
- Est-il possible d'envisager un abri à la sortie de l'école en cas de pluie : Mr Lagrange rappelle que cet endroit doit être libre d'accès aux pompiers. La municipalité va étudier quelles possibilités existent sans limiter cet accès.

2- Rentrée 2009 : préparation :

- Les prévisions sont légèrement en baisse : 125 élèves prévus à la rentrée, sans comptabiliser d'éventuels arrivées et déménagements.
- 21 élèves partent au collège.
- 15 enfants de Grande section sont susceptibles d'être inscrits l'année prochaine.
- La répartition serait la suivante : 1 CP (15), 1 CE1 (26), 1 CE2 (28), 1 CE2/CM1 (28) et 1 CM1/CM2 (28). Cette formule n'est pas encore définitive et peut être modifiée en fonction des inscriptions. Les répartitions des enfants seront faites en juin mais l'équipe enseignante y réfléchit déjà.
- Les enseignants n'ont pas encore défini quelle classe ils prendront : les parents en seront informés au prochain Conseil d'école.
- La rentrée aura lieu le jeudi 3 septembre s'il n'y a pas de modifications du rythme scolaire.

3- Budget municipal 2009 : subventions et travaux.

La municipalité donne tout d'abord une information sur les demandes faites au dernier Conseil :

- Protection des poteaux dans la cour : des solutions ont été trouvées mais ne semblent pas satisfaisantes en particulier quant à la résistance dans le temps. Mme Laurent demande à l'équipe enseignante de se renseigner auprès des professionnels ce qui sera fait.
- Marquage au sol : il faudra refaire un plan ; le marquage sera refait aux beaux jours.
- Local de stockage pour le matériel de gym à la salle du Trésoncle : des changements sont en cours (nouvelle salle de gym au lycée), d'autres associations ont demandé aussi des locaux : la décision est donc en attente. Mr Vial, Dden, demande que l'école soit prioritaire sur cette attribution. Mme Laurent répond qu'il n'y aura pas de priorité mais que la municipalité fera en sorte que tout le monde y trouve son compte. Mme Laurent informe que le club de gym vend du matériel : Mr Lagrange demande s'il y a possibilité de le racheter ? Mme Laurent répond que c'est sûrement possible ; il faudra donner en mairie les besoins.
- Salle informatique, renouvellement du matériel : le budget est prévu cette année ; la mairie est en attente du devis de BJ electronic : Mr Lagrange les rappellera. La municipalité souhaite que le matériel soit suffisamment performant pour ne pas être obligée de le renouveler rapidement ; elle aimerait en outre avoir un avis de technicien et pouvoir visiter des sites existants. Mr Lagrange prendra contact avec Mr Duchêne, animateur informatique de la circonscription, pour organiser une rencontre et la visite d'une salle informatique dans une école du canton.
- Chaises pour la BCD : du fait de l'investissement en informatique, le changement des chaises de la BCD est remis à plus tard ce que le Conseil comprend très bien.

Les enseignants remercient la mairie et demandent alors quelques interventions et achats pour l'année prochaine qui seront formulées par courrier :

- Mr Lagrange demande si l'interphone est toujours d'actualité ? Mme Laurent se renseigne.
- Les enseignants demandent s'il est possible de repeindre les murs intérieurs et surtout les portes des classes.
- Enfin, certains enseignants demandent l'achat de bureau pour les maîtres : les bureaux existants étant vétustes et en mauvais état.

4 Projets : classe transplantée, sorties scolaires.

La classe de neige organisée par Mr Amblard s'est déroulée sans problèmes : les enfants et le maître sont revenus enchantés de cette expérience.

Actuellement, les classes de CE1/CE2 de Mr Lagrange et CM1/CM2 de Mr Amblard bénéficient de l'aide de Mme Bastit, parent d'élève et plasticienne, pour un projet sur le thème de l'Afrique. Ce projet devrait déboucher sur une exposition et la création d'un livre virtuel dans la classe de Mr Lagrange.

Voici les sorties prévues au calendrier :

- mardi 31/03 : les deux classes de CP/CE1 vont au cirque (Pinder) puis au parc de la tête d'or.
- jeudi 07/05 : CE1/CE2 : musée africain et parc de la tête d'or (plaine africaine).
- Mr Bellyneck n'a pas encore défini sa sortie de fin d'année.

Voici les rencontres Usep prévues pour cette fin d'année :

- 02/04 : lutte – CP/CE1
- 23/04 : ultimate – CM1/CM2
- 14/05 : boules – CE1/CE2
- 19/05 : ultimate – CE2/CM1

Pour l'année 2009/2010 est prévu un projet de classe transplantée. Les enseignants proposeront 2 formules :

- Départ au ski d'une classe avec Mr Amblard
- Départ de deux classes

Mr Lagrange rappelle que le projet pédagogique appartient d'abord à l'enseignant volontaire et qu'une classe transplantée ne saurait être une expérience que l'enfant vit régulièrement : cela explique le coût parfois élevé de ces classes. Mr. Truant propose une aide des membres de l'Ape pour alléger le travail. L'équipe enseignante le remercie et propose que toutes ces questions soient abordées lors d'une prochaine réunion avec l'APE.

La séance est levée à 20 h 30.

Le secrétaire de séance :

Le président :